

# Au fil des 3 Rivières

## Sommaire

- Le Contrat de Rivière  
« Cance – Détime/Déôme – Torrenson » ..... page 2
- Assainissement ..... page 3
- Hydraulique ..... page 3
- Un bassin qui s'améliore ..... pages 4 et 5
- Entre l'école et la rivière ..... page 6
- Communication ..... page 7
- La parole aux élus ..... page 8
- La parole aux lecteurs ..... page 8
- Jeu-Concours ..... page 8



Population du bassin versant : environ 50 000 habitants  
Superficie du bassin versant : 425 km<sup>2</sup>  
Linéaire de rivières : 147 km



## Edito

Le syndicat, comme l'ensemble des collectivités locales a vu ses représentants renouvelés aux trois quarts suite au dernier scrutin. Nouveaux élus, nouveau bureau et nouveau président. La nouvelle équipe à mes côtés prend donc le contrat à mi chemin. Un constat s'impose, beaucoup de choses ont été faites, beaucoup restent à faire et non des moindres.

En effet, ce qui semble primordial dans cette grande aventure (commencée il y a presque 10 ans), c'est l'amélioration substantielle de la qualité de l'eau.

Il est de notre devoir à tous de se mobiliser pour une meilleure qualité de l'eau. Il est souhaitable que dans les deux ans qui viennent, nous puissions afficher des paramètres de qualité conformes aux normes en vigueur. Cela passe par des travaux importants programmés dans le contrat, pour certains déjà engagés. Aussi il est plus que jamais impératif, de tenir nos engagements.

Jean-Pierre VALETTE  
Président du Syndicat des Trois Rivières

# Le contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson

## Le Contrat de Rivière

Le Contrat de Rivière est à l'initiative des élus locaux pour développer une gestion globale de l'eau sur le bassin versant. C'est un accord technique et financier. Il est signé entre les collectivités et les financeurs (Agence de l'Eau, Etat, Région et Départements).

Le Contrat de Rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson a été signé en février 2004 pour une durée de 6 ans. Il a pour objectif l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Pour atteindre cet objectif, des actions sont réalisées sur toute la durée du contrat. Elles concernent la protection des berges et des rivières, la sensibilisation des acteurs, l'assainissement, la protection des biens et des personnes...



## Le Syndicat des Trois Rivières

Au cours du mois de mai 2008, 33 délégués nouvellement élus ont nommé Monsieur Jean-Pierre VALETTE, président du Syndicat des Trois Rivières.

Ce conseil syndical, représenté par le président et les 32 délégués, est chargé de veiller à la coordination, à l'animation et au suivi du contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson avec pour but premier l'atteinte des objectifs fixés pour l'amélioration et la préservation des milieux aquatiques.

4 personnes assurent le bon déroulement du contrat, gèrent la partie administrative et technique quotidiennes et assistent les communes dans leurs diverses démarches auprès des partenaires techniques et financiers.

L'objectif du Contrat de Rivière est clair : l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Cet enjeu nous concerne tous au présent et à l'avenir. Un des outils essentiels nous aidant à mieux connaître ce patrimoine vital, à le respecter et à le préserver est la communication. Celle-ci fait parti du Contrat de Rivière, et est géré par la commission communication composée de 3 élus.

Journaux d'information, expositions, site Internet, journées de sensibilisation, films sont les méthodes utilisées pour transmettre les connaissances, afin qu'ensuite chacun respecte les milieux aquatiques et prenne conscience de leur intérêt.

**Zoom**

sur...

**Qu'est-ce qu'un bassin versant ?**

C'est un territoire qui rassemble toutes les eaux qui s'écoulent naturellement vers une même rivière. Les frontières d'un bassin versant, appelés aussi lignes de partages des eaux, accompagnent les crêtes, cols et sommets de nos montagnes.

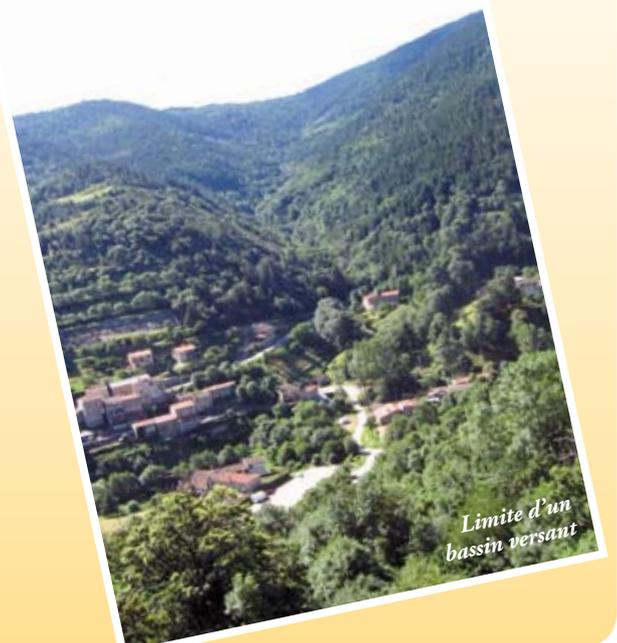
Chaque bassin versant se subdivise en un certain nombre de bassins élémentaires (parfois appelés «sous-bassins versants») correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal.

L'ensemble des eaux d'un bassin versant alimente un exutoire commun (le point de « sortie » du bassin versant) : fleuve, mer, océan....

Le bassin versant de la Cance s'étend sur environ 410 km<sup>2</sup>. Il se situe pour partie dans le département de la Loire au Nord et dans celui de l'Ardèche au Sud.

Le bassin versant du Torrenson possède pour sa part une surface d'environ 15 km<sup>2</sup>.

Les exutoires des bassins versants de la Cance et du Torrenson sont le fleuve Rhône.



Limite d'un  
bassin versant

## Station expérimentale de Saint Julien Vocance

La station de Saint Julien Vocance est en « eau » depuis juin 2008. Cette réalisation est le fruit d'un long travail préparatoire entre la commune, le Syndicat des Trois Rivières et le bureau d'études Pöyry. Des inspections ont permis de détecter et d'éliminer des intrusions d'eaux claires permanentes dans le réseau d'assainissement comme le trop plein du réservoir d'eau potable. Toutefois le réseau continue à drainer beaucoup d'eaux claires lors des épisodes pluvieux et quand les sols sont gorgés d'eau. Afin de prendre en compte cette situation et éviter à la commune de devoir renouveler l'ensemble de son réseau d'assainissement, le maître d'œuvre a proposé une filière de traitement originale alliant filtres plantés de roseaux et lagunage. Le filtre de roseaux assure l'essentiel du traitement en période sèche et la lagune prend le relais lors des périodes pluvieuses.



### Le filtre planté de roseaux :

Il s'agit de massif filtrant composé de gravier sur lequel sont épanchées les eaux usées. Ces eaux usées percolent aux travers des matériaux. Les microorganismes qui se développent à l'intérieur du massif consomment la matière organique. Une couche de boue se forme en surface. Les roseaux percent cette couche de boue et assurent l'aération du massif.

### Le lagunage naturel :

Le principe de fonctionnement du lagunage repose sur la présence équilibrée de bactéries et d'algues. Les algues produisent l'oxygène nécessaire à l'activité des bactéries. Les bactéries consomment la matière organique issue des eaux usées. Toutefois les bactéries mortes forment une couche de boue qui s'accumule progressivement sur le fond de la lagune nécessitant une vidange au bout de 7 à 10 ans.



# Hydraulique

## Le pont de la Scie du Devès

D'importants travaux de protection contre les risques d'inondation ont été engagés sur le Malbuisson au niveau du Pont de la Scie du Devès sur la commune de Vanosc.

Après analyse hydraulique, la buse métallique installée lors de l'élargissement de la route départementale il y a quelques années était sous-dimensionnée pour le passage de la rivière en cas de crue.

Les aménagements, réalisés par le Conseil Général de l'Ardèche, ont permis d'augmenter de manière significative la section d'ouverture du pont.

Les travaux achevés permettent de pouvoir faire transiter sous le pont des débits bien plus conséquents et diminuent fortement le risque d'obstruction.

La sécurité des biens et des personnes situées en aval du Pont de la Scie du Devès est à ce jour grandement améliorée.



# Un bassin qui s'améliore



Avant

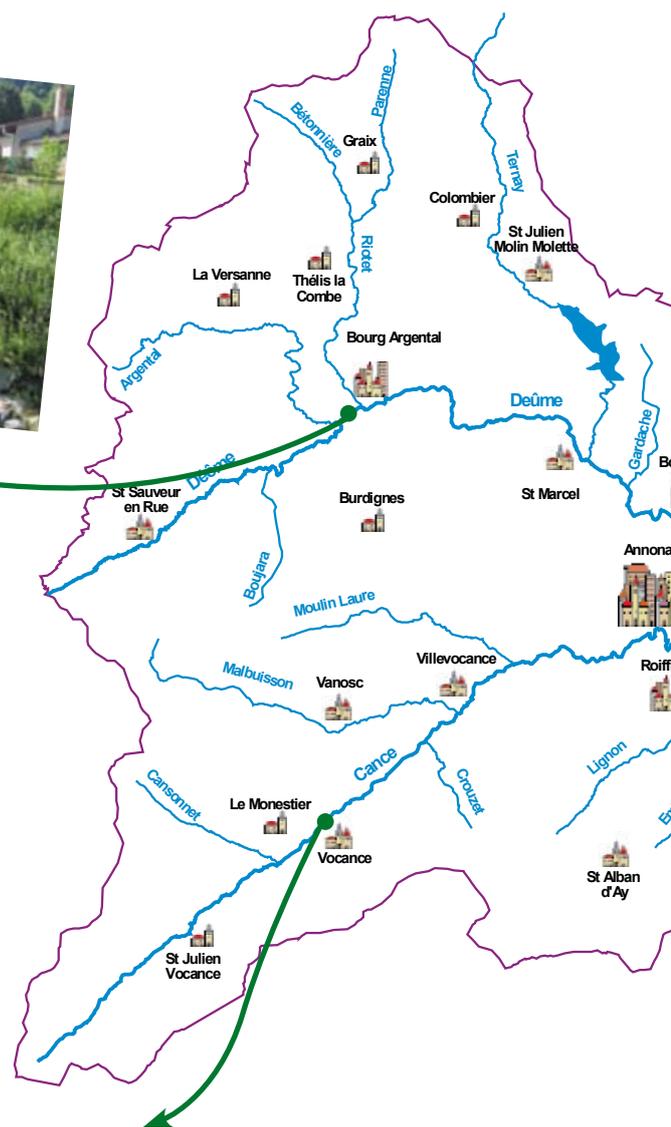


Après

## Travaux sur la rivière Déôme à Bourg Argental

Le lotissement des Floralies est longé dans sa partie sud par un talus qui plonge dans la rivière Déôme.

Ce talus est régulièrement érodé et sapé par les crues de la Déôme. Des travaux ont été réalisés par le Syndicat des Trois Rivières afin de le stabiliser et garantir la sécurité des riverains. Ces travaux ont permis une plus valeur environnementale et paysagère du site. La technique employée utilise des matériaux naturels tels que des blocs rocheux et des végétaux permettant de reconstituer un espace naturel propice à la biodiversité.



## Restauration d'une zone humide

Aménager et maîtriser tout en préservant la diversité des écosystèmes. Les objectifs des travaux engagés par le Syndicat des Trois Rivières sont :

Le recépage de la végétation, l'abattage des cultivars de haute tige, le défrichage de boutures et d'arbustes ont été les principaux travaux réalisés sur cette zone humide.

Cette dernière pourra maintenant servir de zone d'expansion pour le développement d'espèces animales et végétales.

Zones humides,  
zones utiles !!!



Pendant



## sur... LES techniques de génie végétal

Les techniques de génie végétal sont des outils d'aménagement de bord de rivière qui utilisent des matériaux vivants tels que les saules. Elles permettent de stabiliser les sols en utilisant les capacités racinaires des végétaux. Elles sont une alternative au génie civil. Elles recréent un espace propice à la faune et la flore qui a l'avantage de présenter un aspect naturel parfaitement intégré paysagèrement.

C'est un moyen très efficace de protéger les berges contre les érosions. La résistance d'un ouvrage en technique végétale est même supérieure aux enrochements liaisonnés par du béton. Le Syndicat des Trois Rivières privilégie ces techniques pour tous les travaux qu'il réalise en bord de rivière.



Avant



Pendant



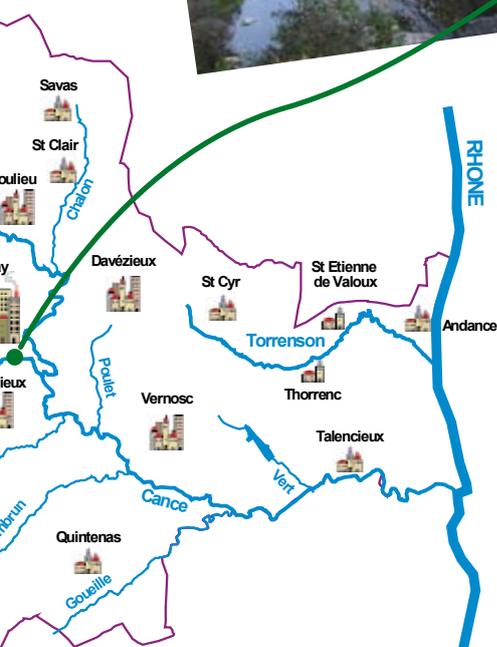
Après





## Travaux sur la Cance en centre ville d'Annonay

Trois mois ont été nécessaires pour réaliser les travaux au Quai de Merle à Annonay. Ils répondent à de nombreux objectifs : réaménager la rivière pour stopper l'enfoncement du lit et diversifier l'habitat piscicole, limiter l'érosion des berges, supprimer les plantes invasives ainsi que protéger les canalisations d'eaux usées qui longent et traversent la rivière.



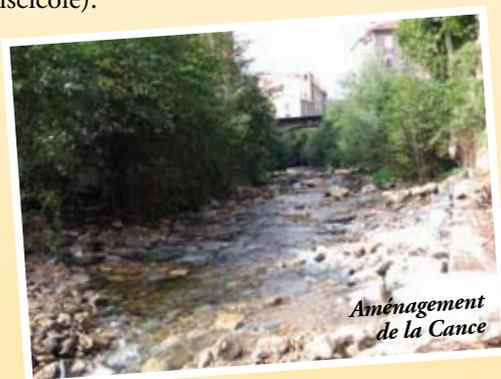
Les travaux ont débuté dans le lit de la Cance par l'agencement d'une rampe en bloc à la place du seuil existant. Ensuite, trois petits seuils de fond ont été réalisés afin de stabiliser et rehausser le fond du lit. Afin de compléter ces travaux, des blocs ont été installés pour diversifier le fond de la rivière (amélioration de l'habitat piscicole).



éléments qui composent un milieu naturel, tels ont été les peupliers sur la Cance au lieu-dit Paradis (Vocance).

peupliers, l'arasement d'une digue et la mise en place de la restauration d'une zone

de crue et de site patrimonial pour le maintien et le



Enfin, les travaux se sont achevés par l'aménagement des berges. Les plantes invasives ont été supprimées (Renouée du Japon). Les berges ont été reprofilées et protégées par une toile de coco puis ensemencées et bouturées par des espèces adaptées aux bords de cours d'eau comme le saule et l'aulne, qui maintiennent les berges grâce à leur système racinaire.



# Entre l'école et la rivière

## Sensibiliser les enfants ...

Le bouche à oreille fonctionne : cette année, l'animatrice du Syndicat des Trois Rivières a sensibilisé 696 enfants sur le bassin versant (contre 402 enfants en 2007) soit 26 classes de la petite section de maternelle au collège.

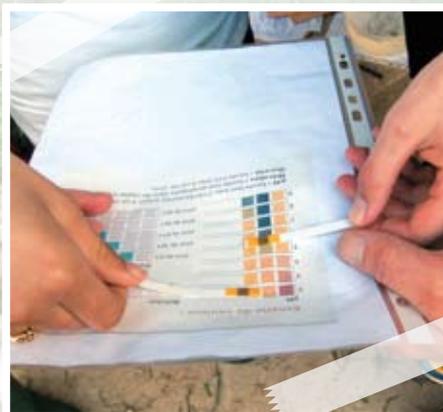
En classe ou sur le terrain, les enfants ont pu découvrir les changements d'état de l'eau, le cycle de l'eau, l'eau et la vie, la faune et la flore de nos rivières...

Le syndicat poursuit cette sensibilisation auprès des scolaires afin de leur faire découvrir l'écosystème naturel aquatique, tout en laissant les enfants être acteurs de leurs découvertes.



## Définir la qualité de l'eau de la Cance en 5<sup>ème</sup>

Les classes de 5<sup>ème</sup> du collège des Perrières d'Annonay sont allées mettre les pieds dans l'eau pour apprendre à déterminer la qualité de l'eau d'une rivière. Ils ont effectué différentes mesures physico-chimiques et biologiques. Grâce à ces mesures effectuées sur le terrain par les élèves, ils ont pu déterminer la qualité de la rivière Cance.



### Les mesures physico-chimiques

Celles-ci permettent de déterminer le pH, la dureté et les nitrates de l'eau de la rivière. Les élèves ont déposé quelques gouttes d'eau prélevées dans la rivière, sur des bandelettes. Ces dernières possèdent des doses de réactifs. Il se produit alors avec l'eau une réaction, sous la forme d'un changement de couleur. Il faut ensuite comparer ces couleurs au nuancier pour lire le résultat et l'interpréter.

### Les mesures biologiques

Cela consiste à étudier les animaux de la rivière. C'est un moyen efficace de voir la qualité de l'eau car certains animaux résistent à la pollution et d'autres non. Les élèves ont récolté les animaux de la rivière, puis ils les ont observé et identifié pour évaluer la qualité de l'eau.

**Zoom**

sur...

**Le vairon**

**Description :** C'est un petit poisson au museau arrondi et au corps long et effilé. Il est recouvert de petites écailles peu visibles. Sa coloration est caractéristique avec le dos vert olive et les flancs clairs barrés de vert foncé. Le ventre est gris brillant.

**Habitat :** Petits ruisseaux et rivières rapides à fond graveleux. Il vit également dans les lacs peu profonds et bien oxygénés.

**Activité :** Vit en groupe parfois très denses. Se tient à proximité du fond, dans les zones courantes et peu profondes.

**Reproduction :** Donne lieu à de grands rassemblements d'avril à juin. Les œufs sont collés aux rochers ou aux graviers en zones peu profondes.

**Alimentation :** Petits crustacés et larves d'insectes mais également quelques végétaux.

**Répartition locale :** Sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant Cance-Deûme/Déôme-Torrenson.



**Tous aux ordinateurs !!**

Pour les assoiffés de connaissances ou pour les curieux à la découverte des initiatives liées à l'eau, le site internet du Syndicat des Trois Rivières sera un régal. Apprendre à connaître le Contrat de Rivière et le bassin versant, ainsi que les actions menées sur les rivières et les communes.

[www.3rivieres.fr](http://www.3rivieres.fr)

## Des gestes pour économiser l'eau et ne pas la golluer

### A la maison :

#### • Economie d'eau :

Remplir lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en marche.

Nettoyer son lave-linge et lave-vaisselle, ceci permet d'économiser de l'eau et d'avoir du linge et une vaisselle plus propre.

Entretien régulièrement les installations : joints, robinets afin de réduire les fuites d'eau.

Laver la vaisselle dans un lave-vaisselle plutôt qu'à la main.

Utiliser une bassine pour nettoyer vos légumes et arroser vos jardinières avec cette eau.

Ne pas faire couler l'eau pendant qu'on se lave les dents, les mains.

Mettre des mitigeurs à la place de robinets traditionnels.

Prendre une douche plutôt qu'un bain.

Choisir les machines à laver (lave-vaisselle, lave-linge) de classe A.

Mettre une chasse d'eau avec débit différent / Réparer une chasse d'eau cassée.

### Dans le jardin :

#### • Economie d'eau :

Récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin.

Pailler ses légumes pour éviter une évaporation trop rapide avec compost, tontes de gazon, écorce, paille....

Planter des plantes appropriées à la région.

Arroser le soir.

#### • Ne pas polluer l'eau

Utiliser des lessives sans phosphates.

Ne pas jeter des résiduels de peinture dans les égiers.



#### • Ne pas polluer l'eau

Ne pas utiliser de pesticides.

Ne pas jeter des huiles de vidange dans la nature pour respecter les nappes souterraines.

# La parole aux Elus...

Etant nouvel élu, j'ai découvert une structure à l'écoute des élus. Cette structure nous apporte un soutien méthodologique et technique pour mener à bien des projets à réaliser sur plusieurs années et souvent conséquent sur le plan financier.

Sans cet appui, nombre d'élus n'auraient pas les éléments en main pour appréhender et réaliser des projets concernant l'assainissement collectif des communes ainsi que la protection et l'entretien de nos rivières.

Robert CORVAISIER  
Adjoint de Saint Sauveur en Rue

Partenaire privilégié des communes du bassin versant Cance-Deûme/Déôme-Torrenson pour l'amélioration et la préservation des milieux aquatiques, le Syndicat des Trois Rivières est porteur d'outils indispensables au bon aménagement durable de nos territoires. Conseil technique et soutien financier, il accompagne les initiatives hydrauliques, d'assainissement ou encore touristiques des communes adhérentes sur une base mutualiste.

Son rôle d'animation est également fondamental, tant auprès des acteurs et usagers des cours d'eau qu'auprès des élus et des agents communaux. Le Syndicat participe ainsi à promouvoir une véritable éducation au développement durable. La sensibilisation en direction des scolaires, croissante depuis le lancement du contrat de rivière en 2004, et assimilable à une mission de service public, permet d'éveiller les plus jeunes à ces problématiques complexes.

Je salue le travail formidable de tous les élus et des techniciens qui mènent cette action depuis plusieurs années, en étant assuré pour l'avenir de la même dynamique solidaire, porteuse d'une gestion responsable de nos territoires.

Olivier DUSSOPT  
Député-Maire d'Annonay

## La parole aux Lecteurs

Si vous avez des questions, des thèmes que vous voudriez voir aborder dans le prochain journal d'information, n'hésitez pas à nous contacter au Syndicat des Trois Rivières pour nous soumettre vos suggestions.

## Jeu-concours

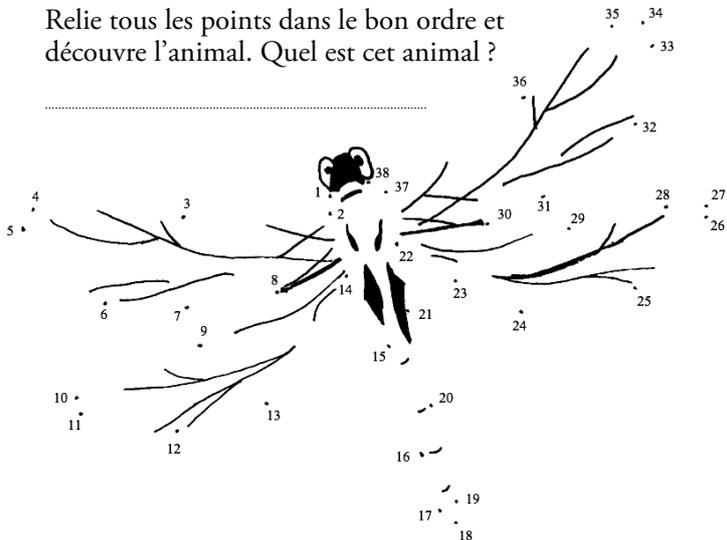
Afin d'associer le jeune public, le Syndicat des Trois Rivières propose des jeux (sous forme de mots croisés et points à relier) destinés aux enfants.

Les participants doivent renvoyer le bulletin ci-joint, dûment complété, avant le **31 janvier 2009**, le cachet de la poste faisant foi. Il ne sera accepté qu'un seul bulletin par enfant.

Les prix sont les suivants :  
1<sup>er</sup> prix : DVD "Minuscule : La vie privée des insectes" Tome 1  
2<sup>ème</sup> prix : Un livre "Mon premier herbier : les feuilles"  
3<sup>ème</sup> prix : Un jeu "Domino : les animaux qui volent"  
4<sup>ème</sup> prix : Un livre "Mon atelier nature : instruments de musique"  
5<sup>ème</sup> prix : Un jeu "Bataille Nature à la lisière de la forêt"

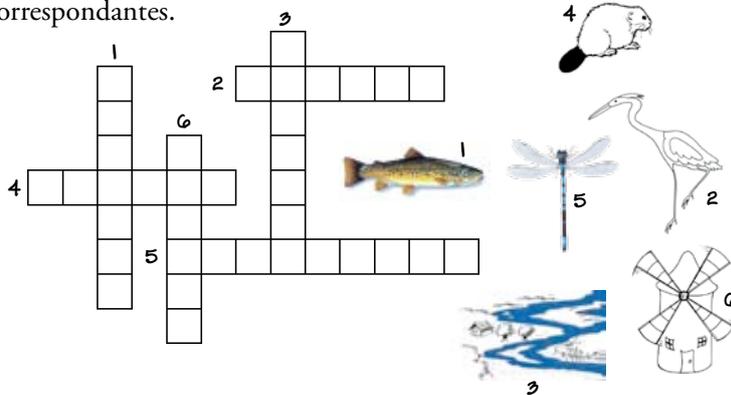
### Points à relier

Relie tous les points dans le bon ordre et découvre l'animal. Quel est cet animal ?



### Mots croisés

Retrouve le nom de chaque image et écris-le dans les cases correspondantes.



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Un tirage au sort des bulletins comportant les bonnes réponses aux mots croisés et aux points à relier sera effectué le 9 février 2009 pour déterminer les 5 gagnants. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat. Les réponses sont à envoyer au Syndicat des Trois Rivières - Château de la Lombardière - BP 8 - 07430 Davézieux.  
Les réponses expédiées après le 31 janvier 2009 ne seront pas prises en considération.